

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Département du FINISTERE
Arrondissement de MORLAIX
Canton de LANDIVISIAU
Commune de LANDIVISIAU

Arrêté n° 2022/354

Portant sur l'interdiction de la circulation et du stationnement sur la portion de la rue Pasteur située entre la rue du docteur Pinvidic et les rues St Guénel et de l'église à l'occasion de travaux de réparations du plafond lumineux par l'entreprise Citeos.

VU les articles L 2212-1, L 2212-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de la Route et notamment les articles R 411-5, R 411-25 et R 417-1,
VU l'article L 116-1 du Code de la voirie routière,
VU l'article R 610-5° du code pénal,
VU la demande de l'entreprise Citeos en date du 20 décembre 2022,

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité et la libre circulation des usagers sur la voie publique,

ARRÊTE

Article premier : le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits sur la portion de la rue Pasteur située entre la rue du docteur Pinvidic et les rues St Guénel et de l'église, le 20 décembre 2022 à partir de 11 heures 30, jusqu'à la fin des travaux.

Article deux : la mise en place et le retrait de la signalisation réglementaire seront effectués par les services techniques municipaux.

Article trois : le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « *Télérecours citoyens* » accessible par le site internet www.telerecours.fr. Le présent arrêté sera affiché à la mairie de la commune de LANDIVISIAU et transmis au Codis 29.

Article quatre : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, Monsieur le responsable de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Landivisiau, le 20/12/2022

le Maire
Laurence CLAISSE



Certifié exécutoire
Compte tenu de la publication le 20/12/2022
Fait à Landivisiau le 20/12/2022
Pour le Maire
Laurence CLAISSE

HOTEL DE VILLE / 19, RUE GEORGES CLEMENCEAU / C.S. 90609 / 29406 LANDIVISIAU CEDEX

TÉL. 02 98 68 00 30 / FAX 02 98 68 35 24 / e-mail. : landivisiau@ville-landivisiau.fr / Internet : www.landivisiau.bzh